



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche

07031

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr.
RESTREINTE
UNIDO/TCD.429
11 décembre 1975
ORIGINAL: FRANCAIS

CONDITIONS D'ETABLISSEMENT D'UN SYSTEME
NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION INDUSTRIELLE
AU ZAIRE ^{1/}

(TS/ZAI/74/002/11-01/09)

Rapport final établi pour le Gouvernement
de la République du Zaïre

par

Micheline Beauchet

Expert en Information

de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel,
Organisation chargée de l'exécution d'une mission préparatoire
pour le compte du Programme des Nations Unies pour le Développement

^{1/} Le présent document a été reproduit tel quel.

id.75-9060

NOTE PRELIMINAIRE

La mission faisant l'objet du présent rapport a été demandée à l'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel, par le Gouvernement de la République du Zaïre au titre des Services Industriels spéciaux. La durée totale en a été de six semaines, temps de briefing, de-debriefing, voyages et rédaction du rapport compris (voir annexe n°1).

Cette mission, dont il convient de souligner le caractère exploratoire et préparatoire, a permis d'étudier les conditions d'établissement et de faisabilité d'un système national d'information et de documentation industrielle au Zaïre.

L'expert a pu, au cours de son séjour, inventorier les activités des différents organismes et institutions s'occupant de développement industriel dans le pays (particulièrement à Kinshasa) en étudiant également leurs méthodes et leurs sources d'information.

Elle s'est attachée par ailleurs à identifier les futurs utilisateurs de l'information industrielle et à leur faire définir leurs besoins.

C'est la confrontation entre les données fournies sur le premier point et les résultats de ses investigations sur le second qui, comparée aux extraordinaires possibilités de développement d'un pays dont les ressources potentielles sont variées et constituent de véritables richesses, qui l'a amenée à élargir et rehausser la notion d'établissement d'un tel système, très au-delà d'un modeste service, aux moyens d'action limités, situé dans le cadre restreint d'une simple instance administrative.

Le problème de la position à prendre à l'égard du Service de Promotion Industrielle, qui avait été défini, pour cette mission, comme l'organisme de rattachement, ne s'est pas posé, ce service n'ayant pas, à l'heure actuelle d'existence ou d'action réelle, ce qui d'ailleurs ne présume en rien de son avenir. Un élément important, dans la

dynamique de l'action de développement industriel, serait de lier les activités d'Information industrielle à celles de Promotion et l'appui qu'elles pourraient, réciproquement, se donner en renforcerait les résultats. Il paraîtrait même assez aberrant d'envisager la mise en oeuvre des unes sans que les autres se développent parallèlement.

Le présent rapport se propose :

- de rendre compte des résultats des investigations menées dans le cadre des réalités zaïroises : administrations, entreprises grandes, moyennes ou petites, statistiques de différentes origines, instruments de références divers, etc.,

- de conseiller sur l'importance, la position et la structure à donner au système d'information à mettre en place pour qu'il soit réellement efficace,

- de proposer des définitions de postes tant pour le personnel zaïrois destiné à assumer le fonctionnement durable du système que pour le personnel d'experts temporairement fourni par l'O.N.U.D.I. On pourra également tenter de préciser les profils requis pour remplir les différentes fonctions définies.

- d'envisager les nécessités budgétaires entraînées par la mise en place d'un projet en ce qui concerne aussi bien les investissements de base que les dépenses courantes (personnel, matériel, fournitures, ...),

- de recommander l'acquisition d'un matériel technique approprié et nécessaire au fonctionnement du système, ainsi que l'emploi de matériel existant (particulièrement dans le domaine de l'informatique),

- de définir les types de documents de base devant absolument entrer dans le système, ainsi que le genre de traitement qui devra leur être appliqué,

- de fournir les principaux éléments susceptibles de permettre la préparation éventuelle d'une requête d'assistance auprès de l'O.N.U.D.I., en vue de l'exécution d'un projet si celui-ci est demandé par le Gouvernement.

SYNTHESE DU RAPPORT

(Résumé)

Bien que, la durée totale de cette mission étant de six semaines, le temps nécessaire aux briefing, de-briefing, voyages et rédaction du rapport ait réduit mon séjour, au Zaïre même, à environ quatre semaines, j'ai pu y avoir de nombreux et fructueux contacts qui m'ont permis d'appréhender assez largement les réalités de ce pays pour que je puisse clairement en évaluer les besoins et les possibilités dans le domaine de l'information industrielle.

Un certain nombre de corollaires sont à prendre en compte pour définir les options souhaitables dans ce cadre national.

Le premier concerne les dimensions de ce pays, un des plus étendus d'Afrique, qui comprend, de ce fait, des zones équatoriales et tropicales dont les ressources sont variées. Sa superficie est telle qu'elle entraîne une diversification extrême sur bien des plans : géographique, géologique, climatique, humain, etc.

Ses richesses naturelles sont exceptionnelles et multiples. Pour ne mentionner que trois d'entre elles : ressources minières, où, en 1973 et au plan mondial, le Zaïre se classait en tête pour le cobalt et le diamant naturel, cinquième pour le cuivre et l'étain ; ressources agricoles favorisées, dans certaines régions, à la fois par la nature du sol et le climat ; ressources énergétiques, enfin, puisqu'à l'issue du colloque sur la coopération économique en Afrique Centrale qui s'est tenu à Addis-Abeba en 1971, la République du Zaïre apparaissait comme le pays le plus riche en potentiel hydro-électrique du continent africain.

Ceci entraîne, bien entendu, qu'une action d'industrialisation serait possible dans un grand nombre de secteurs d'activités.

Pour les entreprises elles-mêmes, il faut considérer qu'outre la diversité de leurs types d'activités, elles se caractérisent aussi par un éventail très large dans leurs dimensions.

On voit déjà apparaître, ici, toutes les données qui vont définir des besoins s'établissant dans des domaines et à des niveaux extrêmement variés et nombreux.

On doit tenir compte, également, de l'existence de structures administratives complexes, appelées, de plus, à faire l'objet d'un certain nombre de remaniements découlant des nouvelles mesures gouvernementales et dont on a déjà vu les premiers effets.

De plus il faut souligner l'intervention, dans le domaine concerné, d'un nombre non négligeable d'organisations à caractère public, semi-public ou privé, qui ont été amenées à créer (ou se préparant à le faire) des unités de documentation directement ordonnées aux nécessités de leur fonctionnement.

Toutes ces observations font apparaître clairement que tout dans ce pays a, ou aura, des dimensions telles qu'on ne saurait prétendre satisfaire à ses besoins en information, particulièrement celle qui a trait à l'industrialisation, avec les seuls moyens que pourrait réunir un service classique, de dimensions limitées et dépendant d'une instance contraignante qui, par ses propres limites, restreindrait celles de l'unité d'information et de documentation.

Il faut donc envisager lucidement les choses : un service d'information industrielle ne constituerait, pour le Zaïre, qu'un support insuffisant, et par conséquent inefficace, aux potentialités promotionnelles de son industrialisation. Il serait vain, également, de prétendre qu'un développement ultérieur, non limité, pourrait permettre de satisfaire à tous les besoins qui se développeront et se manifesteront dans les décades à venir. Un instrument trop lourd et mal conçu au départ peut battre en efficacité celui, trop léger, mais qui conserve une certaine souplesse. De plus, il constitue toujours la solution la plus onéreuse et la moins rentable.

Puisque des unités d'information ou de documentation existent ou seront créées, pour satisfaire aux besoins spécifiques d'une gamme très large d'utilisateurs, la solution serait de coordonner leurs activités ceci éviterait le double emploi, si répandu, et qui engendre

tant de frais inutiles, tant en ce qui concerne l'acquisition des documents que les dépenses entraînées par leur traitement et leur conservation. De plus, le problème principal qui paraît se poser, dans ces unités, est celui des méthodes et techniques à adopter, sans que par ailleurs on ait encore pensé à définir les types de produits documentaires à obtenir.

La création, l'organisation et la mise en place d'une unité centrale de coordination et d'assistance permettrait l'établissement d'un mini-réseau d'information industrielle qui, par la qualité et l'harmonisation de ses échanges permettrait, réellement, de satisfaire à une demande qui ne saurait manquer de connaître un grand développement. Ceci devrait être d'autant plus vrai que, l'unité centrale étant libérée de l'obligation de traiter elle-même une information par trop sectorielle ou de détail, pourrait s'attacher à développer une double action de prospection des sources d'information (sur lesquelles elle informerait ses correspondants) et de diffusion des informations recueillies, pour répondre non seulement à toutes demandes possibles mais encore les susciter par des actions d'animation diverses (visites, réunions, projections, entretiens, etc.).

Les plus hautes instances, dans le pays, se sont penchées sur les problèmes de l'information, en général, et y sont très sensibilisées. Il est, certainement, l'un de ceux qui sont les plus intéressés par la création d'un système national d'information du type défini par la Conférence intergouvernementale sur la planification des infrastructures nationales en matière de documentation, de bibliothèques et d'archives (NATIS), système qui est destiné à s'intégrer tout naturellement, le moment venu, dans le système mondial UNISIST. C'est par ce moyen que tout pays participant aura accès à toute l'information scientifique et technique disponible dans le monde. Le réseau spécialisé en information industrielle devrait être une entreprise-pilote qui ouvrirait la voie au développement d'autres réseaux spécialisés au Zaïre, mais pourrait aussi servir d'exemple à d'autres pays en développement qui connaissent ou connaîtront les mêmes problèmes.

Toutes les personnalités rencontrées au cours de cette mission, et parmi elles particulièrement celles qui occupent les plus hautes fonctions, ont été favorables à la définition d'un tel projet. Il appartient au Gouvernement de décider de la situation de l'Unité Centrale de coordination dans l'organigramme de l'Administration zaïroise. Pour ma part, je me permets d'émettre le vœu qu'elle puisse être rattachée à la plus haute instance ayant pouvoir de décision dans les affaires contribuant au développement du pays. Il s'agit, dans mon esprit, et dans l'état actuel, du Service du Plan auprès de la Présidence de la République, lequel présente, de surcroît, l'avantage de pouvoir assurer des liaisons rapides et directes avec le Service de l'Informatique qui s'y trouve également et interviendrait, pour une large part, dans le traitement et la recherche de l'information.

Voici comment peuvent être définies les grandes lignes de ce projet :

UNITE CENTRALE DE GESTION ET DE COORDINATION

- rattachée au Service du Plan.
- située à Kinshasa, soit dans un bâtiment spécialement conçu pour elle, soit dans un des nouveaux immeubles administratifs dont la construction est prévue (World Trade Center ?).
- disposant de moyens de connection informatique sur le plan national et pouvant être étendus à des relations internationales.
- équipée de matériel moderne de documentation, de diffusion et de moyens audio-visuels.
- collectant, traitant et conservant tous documents, de références ou non, ayant un caractère d'intérêt général dans le domaine de l'information industrielle.
- établissant et tenant à jour tous les instruments d'orientation dans le réseau (fichiers, répertoires, index, bibliographies, etc.).
- gérant "intellectuellement" le réseau, en définissant les méthodes, les techniques, les règles de présentation, le langage documentaire, etc.
- assistant les Unités rattachées au réseau dans toutes les opérations de mise en route, de formation et de mises au point.

Personnel nécessaire :

- Experts envoyés par l'O.N.U.D.I. :
 - . 1 chef de projet,
 - . 2 ingénieurs industriels organisateurs,
 - . 2 documentalistes (dont 1 spécialiste en informatique documentaire, à moins que le chef de projet, lui-même, ne soit compétent dans ce domaine),
 - . 1 assistant documentaliste (peut être supprimé si personnel local déjà formé).

- Personnel de contrepartie zaïrois :
 - . 1 chef de service,
 - . 1 adjoint ingénieur ou de bon niveau technique,
 - . 1 adjoint documentaliste,
 - . 2 aide-documentalistes,
 - . 3 secrétaires ou sténo-dactylos,
 - . 2 appariteurs-manutentionnaires.

La durée du projet d'assistance des Nations-Unies devrait être de cinq ans, au moins, quatre en tout cas. Il devrait comporter, outre l'envoi des experts, l'octroi de bourses pour la formation du personnel zaïrois des trois premiers niveaux, formation qui devrait, pour la majorité, être prévue avant le démarrage du projet. Il prévoirait également la fourniture du matériel technique spécialisé qui sera détaillé dans le rapport. Enfin, et pendant toutes les années de durée d'assistance, un budget devrait être fourni pour les achats de documents en provenance des pays étrangers, particulièrement très industrialisés, et pour les abonnements aux publications courantes de base qu'elles soient primaires ou secondaires.

Le Gouvernement zaïrois devrait, pour sa part, assumer la charge des salaires du personnel zaïrois (pouvant être choisi parmi des fonctionnaires déjà en poste), ceux de la fourniture du mobilier de bureau classique, l'hébergement dans des locaux appropriés et le budget de fonctionnement courant, ainsi que les frais d'entretien et de maintenance. Le coût du traitement informatique pourrait entraîner une con-

vention compensatoire avec l'O.N.U.D.I., celui-ci se chargeant, par exemple, de l'achat des bandes produites et enregistrées à l'étranger et en fournissant pour l'enregistrement des données locales.

UNITES SPECIALISEES RATTACHEES AU RESEAU

- dépendant d'organisations ayant leur propre budget (Statistiques, Economie Nationale, OPEZ, ANEZA, SNEI, SOFIDE, ONRD, Centre International du Commerce, etc.) celles-ci en assument la charge financière, mais une aide pourrait leur être accordée pour les dépenses entraînées par l'intégration dans le réseau (à prévoir dans le projet O.N.U.D.I.). Le problème est que leur nombre actuellement repérable n'en saurait être limitatif. L'aide financière pourrait être limitée aux éléments de départ.

I. ORIGINE ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Le Commissariat d'Etat à l'Economie Nationale de la République du Zaïre s'est, dans les dernières années, préoccupé de la création d'un organe national d'information et de documentation industrielles. En liaison avec le Résident Représentant du Programme des Nations-Unies pour le Développement à Kinshasa, et ses différents services et experts, il a demandé l'assistance d'un expert pour étudier la faisabilité et les conditions d'établissement d'un système national permettant, de plus, de recommander un programme d'assistance supplémentaire pour l'exécution du projet, si celui-ci voyait le jour. La note préliminaire à ce rapport rend compte des conditions dans lesquelles il a été nécessaire et utile de développer cette mission. La synthèse qui est faite du rapport global permet, elle, de connaître les raisons pour lesquelles le projet de service d'information et de documentation industrielles primitivement prévu semblerait devoir être abandonné en faveur de la mise en place d'un petit réseau auquel il s'agirait de fournir une Unité centrale de coordination qui serait installée avec l'assistance de l'O.N.U.D.I.

A. JUSTIFICATIONS DU PROJET

1. Le secteur industriel dans l'économie zaïroise

La République du Zaïre ne connaît pas une situation très différente de celle qui s'est établie pour la généralité des pays d'Afrique se trouvant au sud du Sahara. La population zaïroise, qui approcherait actuellement les 25 millions d'habitants, vit essentiellement dans une économie de subsistance, c'est-à-dire que 77 % de sa population environ vit encore et uniquement du produit de son agriculture. Cependant, une enquête sur les entreprises, effectuée en 1969-1970 par le Département de l'Economie Nationale, identifiait

déjà plus de 1.447 entreprises agricoles, industrielles et commerciales.

L'industrialisation du Zaïre, autrefois, était essentiellement polarisée sur les secteurs minier et métallurgique, ce qui se comprend aisément lorsque l'on mesure les richesses exceptionnelles de ce pays du point de vue géologique. La dernière guerre mondiale, qui l'a partiellement coupé de l'Europe pendant de nombreuses années, a favorisé la production locale de biens de consommation, de biens intermédiaires et de matériel d'équipement. Pendant les trois dernières décennies, on a vu se développer, au Zaïre, un mouvement d'industrialisation relativement poussé.

Un certain nombre de problèmes se posent lorsqu'il s'agit d'apprécier le niveau d'industrialisation, car les sources auxquelles on peut puiser sont diverses, et les renseignements fournis ne se recoupent pratiquement jamais. Qu'il s'agisse d'estimer sa contribution à la formation du produit intérieur brut, ou l'importance de la main d'oeuvre employée par l'industrie, que l'on se base sur les récentes statistiques extraites du rapport annuel de la Banque du Zaïre, que l'on s'appuie sur l'enquête sur les entreprises effectuée par le Département de l'Economie Nationale (1969-1970), on se trouve en face de contradictions dues sans doute principalement au fait que les bases de raisonnement et que les unités définies comme objets d'étude sont différentes dans chaque cas ; aussi est-il apparu opportun de réfléchir aux possibilités du développement industriel au Zaïre, en considérant les différents textes élaborés pour le Séminaire sur la Planification et les Projets, qui s'est déroulé à N'Sélé du 7 juillet au 29 août 1975 (on donnera en dernière annexe à ce rapport la liste des documents qui ont été consultés, mais que l'on ne peut se permettre de reproduire sans l'autorisation formelle des autorités zaïroises responsables).

Les rapports auxquels il vient d'être fait référence considèrent le secteur industriel au Zaïre sous deux aspects : les problèmes techniques et économiques d'une part, et les problèmes d'organisation d'autre part.

En ce qui concerne les problèmes techniques et économiques, on s'est efforcé d'y faire le point sur la place de l'industrie dans l'économie nationale et sur ses différentes composantes. Ce travail met l'accent sur une grande diversification des activités : aux industries d'extraction et de traitement des métaux non ferreux, aux agro-industries et aux industries de transformation tournées vers le marché intérieur, reviennent nettement les premières places. Ces activités se trouvant actuellement réparties entre deux sphères géographiques privilégiées, qui sont la zone de Kinshasa et celle du Shaba, vers lesquelles sont dirigés la presque totalité des investissements. La place de l'industrie zaïroise dans l'économie nationale a été appréciée de différents points de vue : production, emploi, développement régional et promotion des Zaïrois.

D'après les comptes de l'économie nationale, la valeur ajoutée industrielle en 1972 aurait été de 328 millions de zaïres (24 % du P.I.B. et 28 % du P.I.B. commercialisé). Malgré cela, la contribution de l'industrie à la création d'emplois reste très insuffisante ; elle atteignait 167.000 d'après l'enquête de 1970 et demeure actuellement inférieure à 200.000. Par contre, la promotion des Zaïrois aux postes de direction s'est accélérée et on comptait, toujours d'après la même source, pour 559 entreprises, 1945 cadres de direction. Néanmoins, l'industrie zaïroise demeure très largement tributaire de l'encadrement technique et de la technologie étrangère (plus de 3.000 agents de maîtrise étrangers d'après cette même enquête).

Cependant, les perspectives d'industrialisation au Zaïre, telles qu'elles apparaissent très rapidement à un observateur attentif, et telles qu'elles sont définies dans les travaux préparatoires au Séminaire sur la Planification, sont extrêmement encourageantes. Les potentialités sont considérables tant en ce qui concerne les ressources naturelles qui sont d'une richesse telle qu'elles apparaissent comme très significatives même à l'échelle internationale, ainsi que les potentialités humaines, puisque la population zaïroise est nom-

breuse et relativement jeune, permettent d'espérer pour l'avenir un très grand développement de ce pays.

2. Les ressources naturelles

a) La diversité des climats et des sols rend possible une très grande variété de productions agricoles.

b) Ces mêmes conditions permettraient un développement de l'élevage comprenant la multiplication des espèces représentées.

c) On trouve au Zaïre la plus grande superficie de forêts tropicales (au moins la moitié des réserves forestières de l'Afrique).

d) Du point de vue minier, la production de cuivre du Shaba est la septième du monde. Les réserves sont telles que l'on peut les estimer à plus de soixante fois la production prévue mondialement en 1980.

Le Zaïre est le premier producteur de cobalt et de diamant industriel et produit également une gamme étendue de métaux (dont certains rares) et minéraux : étain, zinc, manganèse, cadmium, or, argent, wolfram, etc. Les prospections et recherches en cours peuvent laisser espérer des perspectives intéressantes également pour le fer et le nickel.

e) Dans le domaine énergétique, le potentiel hydro-électrique du Zaïre lui assure des réserves inépuisables qui lui permettent de négliger le charbon et le pétrole, ressources limitées et coûteuses.

f) Enfin, les découvertes récentes de gisements pétroliers au large de la côte atlantique, ainsi que les travaux de reconnaissance et d'exploration d'hydrocarbures dans la cuvette centrale, laissent présager des possibilités d'autonomie complète pour le pays.

3. Les ressources humaines

La moitié de la population globale du Zaïre, qui excède 24 millions d'habitants, est âgée de moins de 18 ans, ce qui représente d'une part une possibilité de main d'oeuvre abondante, et d'autre part peut assurer, sur le plan national, des débouchés convenables aux produits d'industries modernes de masse.

4. Les obstacles et les propositions pour une stratégie de développement industriel

Les autorités zaïroises sont parfaitement conscientes et résolues en face des obstacles qui limitent le développement industriel au Zaïre. Outre les contraintes financières dont l'étude revient à un autre genre d'expertise, on voit apparaître :

- a) la faiblesse du développement économique d'ensemble ;
- b) la pénurie des cadres techniques zaïrois qui fait que, du point de vue de la technologie, l'industrie zaïroise reste très tributaire de l'étranger ;
- c) une insuffisance de l'administration industrielle.

Toutes les propositions pour une stratégie de développement industriel suscitent et susciteront des problèmes d'organisation. Si, à ces problèmes d'organisation, on ajoute les problèmes d'information technologique cités plus haut, ainsi que ceux liés à la formation d'un personnel national compétent, on débouche inévitablement sur la nécessité de créer et d'organiser au Zaïre un système national d'information permettant de satisfaire à tous ces besoins.

B. CADRE INSTITUTIONNEL ET DE TRAVAIL

1. Bureau du Président : Service du Plan

Directeur du Bureau du Président - Citoyen Bisengimana Rwema
Conseiller et Chef du Service du Plan - Citoyen Pembele Zi Vita
Division Développement Régional - Citoyen Pinganayi
Division Industrie (Analyse des Projets) - Citoyen Munganakuba
Division Projection d'Emploi - Citoyen Nsele

2. Département des Affaires Etrangères et de la Coopération
Internationale

Commissaire d'Etat - Citoyen Mandungu Bula Nyati
Conseiller - Citoyen Bulambo Mwenda
Directeur Général - Citoyen Bagbeni Adeito Nzengeza
Directeur Coopération Internationale - Citoyen Kutendakana Pumbulu
Chef de Division, Coopération Multilatérale - Citoyen Mutombo Mwilambwe
Chef de Bureau a.i. Documentation - Citoyen Mipasi

3. Département du Portefeuille (en cours d'organisation)

Commissaire d'Etat - Citoyen Mambu ma Khenzu Makwala

4. Département de l'Economie Nationale

Commissaire d'Etat - Citoyen Tshimpumpu Kaninda
Conseiller - Citoyen Mutombo Nsonsola
Directeur Général - Citoyen Ngongolo Tshiana Ntabi
Directeur, Direction des Etudes - Citoyen Peki Kana Kwala
Directeur, Direction Economie Générale - Citoyen Mideso Nkingi
Directeur, Direction des Investissements - Citoyen Masele la Lobato
Directeur, Direction de l'Industrie - Citoyen Makiona ma Bazuzi

5. Département des Mines

Commissaire d'Etat - Citoyen D'Zbo Kalogi
Conseiller - Citoyen Kapendi Sakabwang
Directeur Général - Citoyen Kitenge ya Nusengwa
Direction des Mines - Citoyen Nunga

6. Département de l'Agriculture

Commissaire d'Etat - Citoyen Kayinga Onsi N'Dal
Conseiller - Citoyen Kizunga
Directeur Général - Citoyen Mukendi Mbuyi Tshingoma

7. Département du Commerce

Commissaire d'Etat - Citoyen Mataa Nkumu
Conseiller - Citoyen Penga
Directeur Général - Citoyen Musafiri Otepa

14. Office National de la Recherche et du Développement (ONRD)
Délégué Général - Citoyen Ntika Nkumu
Directeur, Secrétariat de la Politique Scientifique - Citoyen Vuvu
Directeur Scientifique CRIAC, (Lubumbashi) - Citoyen Lofoli

15. Institut National de la Statistique (INS)
Directeur Scientifique - Citoyen Nzeza Zi Nkanga
Directeur, Statistiques Economiques - Citoyen Bokemposila

16. Institut de Recherches Scientifiques de l'Afrique Centrale (IRSAC)
Chef d'Agence, Bureau de Kinshasa - Citoyen Lemba Buanga

17. Office National de Développement de l'Elevage (ONDE)
Directeur Général - Dr. Mpiana Yenga Di N'Tu
Directeur Général Adjoint - Dr. Lokolo Ifula Empempe

18. Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA)
Directeur Général - Citoyen Ngondo Mujugwo
Directeur, Bureau de Liaison, Kinshasa - Citoyen Mafuila K Muayi

19. Office des Petites Entreprises Zaïroises (OPEZ)
Directeur Général - Citoyen Kiakwama Kia Kiziki

20. Société Nationale de Sidérurgie
Directeur Général - Citoyen Mambu Panda

21. Société Financière de Développement (SOFIDE)
Directeur Général - Citoyen Kazadi Mamou
Directeur Général Adjoint - M. Louis Fortuit

22. Union Nationale des Travailleurs du Zaïre (UNTZA)
Secrétaire Général, Commissaire Politique - Citoyen Kikongi di Mwinsa

C. DISPOSITIONS CONCERNANT LES ACTIVITES FUTURES

Avant le 30 novembre 1973, le secteur industriel était, au Zaïre, un monopole de sociétés étrangères. Celles-ci travaillaient, normalement, en vase clos et avaient, soit par les sociétés des pays industrialisés auxquels elles se rattachaient, soit par le biais de leurs fédérations, un approvisionnement en information et documentation industrielles qu'elles conservaient jalousement sous le sceau du secret de fabrication. Pour conquérir son indépendance, le Zaïre a procédé à une radicalisation systématique destinée à lui permettre la maîtrise de son économie. On trouve actuellement, à la tête de chaque entreprise, un délégué zaïrois assisté d'un adjoint et aidé, pour la gestion courante, par un comité composé des membres du personnel zaïrois (technique et de direction).

Par ailleurs, une commission de contrôle comprenant un commissaire politique, un syndicaliste et un magistrat, fonctionne pour chacune des branches regroupant des industries d'activités similaires.

Ce n'est pas d'emblée que l'on peut acquérir l'ensemble de l'expérience et des connaissances qui permettent de maîtriser une situation aussi riche en potentialités, mais aussi complexe dans ses réalités. C'est par la diffusion la plus largement comprise et par l'instauration d'échanges aussi fructueux que possible, soit au plan national, soit au plan international, soit avec les pays étrangers en situation comparable ou très industrialisés, que l'on peut compenser une inexpérience certaine et permettre la découverte assez rapide et complexe des connaissances nécessaires à la maîtrise des différents problèmes qui peuvent se poser dans les perspectives de l'industrialisation.

Un système d'information et de documentation industrielles bien conçu et adapté aux besoins spécifiques du Zaïre devrait permettre de fournir :

1. aux dirigeants et responsables à l'échelon national les renseignements statistiques et autres ayant trait à la situation dans leur

8. Département Travaux Publics et à l'Aménagement du Territoire

Commissaire d'Etat - Citoyen Takizala Luyanu Musimbingi
Conseiller - Citoyen Shafali Busiku Bwa Kirhero
Secrétaire Particulier - Citoyen Kisuka Pululu Zi Kabangu
Directeur Général - Citoyen Kibangula Kia Makonga

9. Département des Transports et Communications

Commissaire d'Etat - Citoyen Inonga Lokonga L'Ome
Conseiller - Citoyen Yoka Shura
Conseiller Technique - Citoyen Katjuya
Directeur Général - Citoyen Massaka-Mavungu

10. Département de l'Energie

Commissaire d'Etat - Citoyen Muntu Kakubi Tshiondo Kabanza Wa Mintenge
Conseiller - Citoyen Kitenge Lutula
Directeur Général - Citoyen Kawanda Ntsielol

11. Société Nationale d'Electricité (SNEI)

Directeur Général - Citoyen Nzeza Mankunsi
Directeur, Direction de Production - Citoyen Mbafumoya-Tshomba
Directeur, Direction de Distribution - Citoyen Nyindu-Kitenge

12. La REGIDESO

Directeur Général - Citoyen Tshiongo
Directeur, Direction Technique - Citoyen Ngamboma Mukoko

13. Université Nationale du Zaïre

a) Rectorat

Recteur - Mgr. Tshibangu Tshishiku
Pro-Recteur - Citoyen Wembi Kakese

b) Campus

- Kinshasa
- Kisangani
- Lubumbashi

c) Instituts Supérieurs

propre pays (démographie, géologie, agronomie, richesses naturelles, implantations industrielles, infrastructures de transport, etc.) et, au plan international, tous ceux qui leur permettraient de se situer dans le mouvement économique mondial, en exploitant au mieux les possibilités de leur pays (économie, commerce international, finances, etc.) afin d'en favoriser la croissance ;

2. pour les nouveaux dirigeants zaïrois du secteur industriel, les renseignements sur les techniques et mécanismes de gestion d'entreprises, ainsi que tous ceux, économiques, financiers, juridiques, leur permettant d'orienter leur politique du développement ;

3. pour ces mêmes dirigeants, et aussi pour leurs collaborateurs techniques, une documentation technologique sur les matières premières, les produits, les méthodes et les techniques applicables dans tous les secteurs pouvant être créés et développés au Zaïre.

4. De surcroît, le patrimoine national industriel connaissant, dans toutes les branches, un vieillissement extrêmement dommageable : les machines et les matériels sont généralement en état de vétusté très poussée ou encore en obsolescence totale, il conviendrait donc de fournir, sur ceux qui sont disponibles dans le monde, leurs caractéristiques et performances, ainsi que leurs conditions d'acquisition, une information aussi détaillée et complète que possible.

Il serait facile d'ajouter, à ces éléments importants et principaux, quantité d'autres ayant trait à l'industrie et à l'industrialisation, mais ceci apparaîtrait clairement lorsque seraient établis des plans définitifs pour la mise en marche d'un projet.

D. SITUATION ACTUELLE EN MATIERE D'INFORMATION INDUSTRIELLE

Comme nous l'avons vu lorsque nous avons présenté le cadre institutionnel et de travail, les organisations intéressées par la promotion industrielle, et donc par l'information pouvant aider à

cette promotion, sont nombreuses. Certaines d'entre elles ont déjà organisé, en leur sein, des unités de documentation, pour la plupart très petites et embryonnaires, qui n'ont pour l'heure d'autre ambition que de satisfaire aux besoins les plus immédiats des organisations dont elles dépendent.

D'autres organisations, soit parce qu'elles sont de création trop récente (le Portefeuille,...), soit parce que leurs activités n'ont pas encore atteint un développement suffisant, tout en sachant parfaitement qu'elles auront des besoins en information internes, n'ont pu encore créer de services propres. La plupart d'entre elles l'ont cependant déjà fait figurer dans leurs projets.

Dans le premier cas, les unités existantes souhaiteraient bénéficier d'une aide et de conseils qui leur permettent de s'organiser rationnellement, d'appliquer des méthodes et d'employer des techniques modernes assurant la rentabilité et la bonne exploitation de leurs fonds. Si la création d'un réseau avec une Unité centrale de coordination pouvait leur permettre d'établir, avec les autres unités intéressées, des échanges basés sur des définitions communes, elles y seraient toutes extrêmement intéressées. Pour les secondes, leur problème est précisément de savoir comment s'y prendre pour créer une unité de documentation. Cette même Unité centrale serait à même de les aider largement dans une période de démarrage, en les introduisant d'emblée aux méthodes et pratiques communes à l'ensemble du réseau que cet accord permettrait de créer.

Il s'agirait, en somme, non pas de créer un unique service d'information et de documentation industrielles, qui ne constituerait pour le Zaïre, compte tenu de son importance, de ses diversités, de ses complexités, qu'un support insuffisant et inefficace, mais d'utiliser à la fois tous les services déjà un peu spécialisés existants, tout en les aidant à améliorer leur efficacité, d'aider à la création d'autres services dans les secteurs non pourvus, et de coordonner l'ensemble de leurs activités en leur assurant, dans une Unité centrale, une possibilité d'accès à une information plus générale et aussi

plus internationale. Cette même Unité, outre l'action de coordination, assurerait la gestion intellectuelle et technique du réseau, en fournissant une assistance, tant en conseils, en recherche de définitions, que pour la mise en oeuvre proprement dite.

Citons, sans chercher à établir aucun ordre entre elles, parmi les organisations disposant déjà, à l'heure actuelle, d'une unité de documentation embryonnaire ou plus ou moins organisée :

- Les services d'information de la Présidence de la République dont la mise en place est en train de se faire.

- Les différentes directions du Département de l'Economie Nationale intéressées dans le projet et dans lesquelles il existe parfois un petit fonds de bibliothèque qui n'a pas encore fait l'objet d'une organisation.

- Le Département du Portefeuille, de création récente, qui a prévu, dans son organigramme futur, la création d'une unité de documentation.

- L'OPEZ (Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Zaïrois) qui possède un service de documentation. Ce service est actuellement essentiellement composé d'une bibliothèque destinée à fournir aux agents de l'OPEZ de l'information technique dans les domaines économique, commercial, financier, agricole et technique. On y trouve des ouvrages et des revues. L'OPEZ envisage la création d'un bulletin d'information destiné à informer le public sur ses activités et à servir de cadre d'expression pour les petites et moyennes entreprises.

- L'ANEZA (Association Nationale des Entreprises Zaïroises) qui réunit une abondante documentation destinée essentiellement à permettre la rédaction du bulletin (circulaire d'information) qu'elle diffuse régulièrement. Sa table des matières comporte sept rubriques : affaires politiques et administratives, questions sociales, questions fiscales, questions économiques, commerce, transport, divers. Les documents de base restent répartis entre les différents rédacteurs du bulletin ou ne sont pas conservés. On est, à l'ANEZA, conscient de la nécessité d'organiser une section de documentation.

- La SOFIDE (Société Financière de Développement) créée par ordonnance présidentielle pour concourir techniquement et financièrement au développement économique de la République du Zaïre en favorisant la création, l'extension, la modernisation d'entreprises industrielles ou autres établies au Zaïre. Confrontée chaque jour à des problèmes essentiels d'information, la Société a organisé un service de documentation qui "capitalise" essentiellement en fonction des besoins suscités par les activités de financement qu'elle assure. Toute la documentation réunie est conservée et classée par secteur d'activité.

Un projet est lié à la constitution d'une banque de données nationale dans laquelle l'apport de la SOFIDE pourrait être important. Les aspects actuellement à l'étude sont limités au stade de la collecte.

- Le CPCZ (Conseil Permanent de la Comptabilité au Zaïre) qui réunit, pour l'élaboration du plan comptable zaïrois, un matériel important qui devrait être repris et traité dans un centre d'information à propos duquel l'établissement d'un projet avec assistance du PNUD est en cours.

- La SNEL (Société Nationale d'Electricité) qui possède un bureau de statistiques et de documentation. Ce service assure la fourniture d'information sur les travaux d'aménagement en cours. Elle assurerait la publication de la revue "Energie et progrès" dont la reprise est prévue pour le mois de septembre 1975. Ce service travaille essentiellement en vue d'assurer l'information du grand public et celle, plus spécialisée, du Délégué général et de son entourage proche.

Il faut aussi mentionner, et tout particulièrement, l'ONRD (Office National de la Recherche et du Développement), extrêmement intéressé, producteur et demandeur d'information, d'autant qu'il s'apprête à intensifier ses activités en relation avec la Présidence de la République. Cette organisation a suivi de très près le démarrage des études internationales menées sur les problèmes de réseau (UNISIST). De plus, elle possède au CRIAC (Centre de Recherches Industrielles en Afrique Centrale) un service de documentation qui a été établi par

l'ONUDI à Lubumbashi et qui est dirigé par un de ses anciens boursiers. L'Office comporte déjà une bibliothèque et un service de publications, une imprimerie (offset), une section d'économistes, une section de juristes, une section de statisticiens (qui possède une IBM 360), et une section de recherches industrielles. Ces différents éléments favoriseraient l'insertion de cette organisation dans le réseau d'information industrielle à un niveau très élevé.

La plupart des autres organisations qu'il serait possible de mentionner manifestent catégoriquement leur besoin et leur désir d'organiser, en leur sein, une unité de documentation, mais n'ont pu encore rien entreprendre. Les moyens financiers ne sont pas seuls en cause ; la connaissance des méthodes, techniques, matériel et sources que pourrait leur apporter l'Unité centrale, leur permettrait de donner corps à leurs intentions.

E. LES UTILISATEURS DE L'INFORMATION INDUSTRIELLE : TYPOLOGIE ET BESOINS.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, l'information industrielle au Zaïre devra couvrir des domaines nombreux et variés, et être à même de fournir des renseignements se situant à des niveaux très différents. C'est pour la même raison que la gamme des utilisateurs potentiels qui va se dessiner sera large. Nous y rencontrerons les pouvoirs publics, les associations professionnelles et syndicales, les directeurs et cadres de la grosse industrie, les investisseurs potentiels, les banques, les bureaux d'études, les universités, les centres de recherche, les chefs de petites et moyennes entreprises, les cadres moyens et les ouvriers qualifiés. C'est un argument de plus, et nous l'avons déjà mentionné, en faveur de la diversification au niveau de la diffusion de l'information et de la création préférentielle d'un réseau plutôt que d'un centre unique.

S'il paraît possible de déterminer quelles sont les principales catégories d'utilisateurs potentiels d'information industrielle, il

paraît beaucoup plus délicat d'en apprécier le nombre. La répartition de l'information spécifique en petites unités spécialisées permettra d'éviter l'écueil de la création d'un service dont les dimensions ne seraient pas adaptées aux réalités de la demande future.

Si le dénombrement en est difficile, l'identification peut, elle, faire l'objet d'un répertoriage plus poussé. Il apparaît d'évidence que les pouvoirs publics seront parmi les premiers utilisateurs. Il faut noter qu'ils rechercheront davantage des informations sur l'industrie que des informations pour l'industrie. Le Service de la Planification à la Présidence de la République, les Services du Département d'Etat à l'Economie Nationale, la Direction de l'Industrie, la Direction de la Propriété Industrielle, la Direction des Etudes et le Service des Enquêtes, l'Office des Petites Entreprises Zaïrois, les divers offices nationaux (pêche, élevage, bois, etc.), vont se trouver comme utilisateurs d'une documentation qu'ils produisent en partie, mais qui ne circule pas entre eux comme il serait souhaitable.

Le secteur industriel, lui, s'intéressera plus particulièrement à l'information technique, à tout ce qui a trait à l'organisation et au fonctionnement des entreprises. Si une partie de la demande pourra être canalisée et satisfaite par l'ANEZA ou par l'OPEZ ainsi que par le Portefeuille, on peut penser que les entreprises elles-mêmes, les investisseurs, patrons et cadres de grosses, moyennes et petites entreprises, se manifesteront également comme utilisateurs directs, ainsi que leur personnel à compétence technique.

On pourra y ajouter les demandes émanant des divers secteurs intéressés ou participant au développement industriel, tels que les banques, les bureaux d'études, les centres de recherche (IRSAC, INERA, CRIAC, TRICO, etc.) auxquels il ne faut pas manquer d'ajouter les universités, professeurs et étudiants.

Comme, de plus, les courants d'échanges d'information ne s'établissent pas au seul plan national, mais que le Zaïre, comme tout pays en développement, sera preneur d'information en provenance de pays étrangers et d'organisations internationales, il faudrait prévoir de

fournir à ceux-ci, en échange, les informations ayant trait au Zaïre lui-même : ceci constituerait évidemment une autre et très différente catégorie d'utilisateurs.

Au niveau de l'estimation des besoins, nous sommes amenés à reprendre les différents éléments qui font que ce vaste pays à économie diversifiée va posséder une gamme très large et très variée d'utilisateurs dont, par définition, les besoins seront également larges et variés. Un responsable d'une entreprise, installée et qui fonctionne depuis un certain temps, n'a nullement besoin du même type d'information qu'un investisseur qui cherche à situer les perspectives du futur. Le premier connaîtra des données que le second aura à découvrir encore : informations économiques sur le marché des produits, le marché du travail, sur le code des investissements, sur les dispositions douanières, la fourniture d'énergie et de matières premières, le régime fiscal en vigueur, les syndicats, le droit commercial, les normes industrielles et les différents services tertiaires disponibles. Par contre, il sera constamment demandeur de renseignements économiques sur le marché mondial des produits, les normes étrangères et internationales et surtout de renseignements techniques sur toutes les innovations technologiques, sur les perfectionnements dans les procédés de production ou sur l'utilisation des sous-produits.

Un certain nombre de besoins sont faciles à définir grâce à l'expérience du passé ; les unités spécialisées qui entreraient dans le circuit connaissent déjà leurs utilisateurs ou, du moins, sont à même d'en dessiner la typologie. Certaines catégories d'utilisateurs, comme les pouvoirs publics par exemple, ont des besoins définis et constants ; par contre, tout un secteur demeurera très mouvant, qui sera lié aux réalisations et aux développements réels qui pourront s'opérer dans le pays.

Un certain nombre de sources, susceptibles de répondre à l'ensemble des demandes qui pourraient s'exprimer dans le domaine de l'information industrielle, ont été répertoriées par le Professeur A.I. MIKHAILOV alors qu'il était Directeur de l'Institut d'Information

Scientifique et Technique de Moscou. On en retrouvera des éléments au chapitre II : Objectifs du projet.

II. OBJECTIFS DU PROJET

A. OBJECTIFS A COURT TERME

1. Obtention de trois bourses de six mois et de deux bourses de trois mois pour la formation du personnel de contrepartie zairois, à compétence technique :

- 1 chef de service : 1 bourse de six mois ;
- 1 adjoint ingénieur : 1 bourse de six mois ;
- 1 adjoint documentaliste : 1 bourse de six mois ;
- 2 aides-documentalistes : 2 bourses de trois mois.

Ces bourses devraient, dans la plupart des cas, pouvoir être attribuées avant le démarrage du projet proprement dit, afin qu'au moins le chef de projet, son adjoint documentaliste et les deux aides-documentalistes aient reçu une formation préalable leur permettant d'être opérationnels dès le départ.

2. Définition de la politique d'obtention et d'acquisition des documents d'intérêt général pour l'information industrielle et qui seraient conservés par l'Unité centrale :

- a) les ouvrages et manuels de références ;
- b) les bibliographies ;
- c) les bulletins d'information spécialisée ;
- d) les revues analytiques et les publications des services chargés de l'analyse et de l'établissement des catalogues, des ouvrages et des articles de revues spécialisées ;

- e) les publications et mémoires scientifiques ;
 - f) les rapports et bulletins des banques et des sociétés ;
 - g) les rapports des chambres de commerce et d'industrie et des organisations professionnelles ;
 - h) les descriptions de brevets publiées sous forme de brochures et qui fournissent de nombreux renseignements sur les procédés de fabrication nouveaux (le nombre des brevets délivrés dans le monde chaque année approcherait le chiffre de 500.000) ;
 - i) les journaux et publications officielles ;
 - j) les publications de statistiques et de standardisations ;
 - k) les études, rapports d'experts et études de faisabilité qui constituent, pour les pays en développement une source très précieuse ;
 - l) les catalogues, les prospectus, les annuaires de documentation commerciale ;
 - m) les catalogues de films industriels et techniques ;
 - n) les travaux préparatoires et compte-rendus de réunions, colloques et journées d'études ;
 - o) les catalogues, devis et expositions ;
- etc.

Bien entendu, seraient également regroupées, ici, toutes les publications de l'O.N.U.D.I. d'une part et celles des différentes agences des Nations-Unies qui peuvent intéresser le développement industriel d'autre part.

Rappelons également, par ailleurs, l'intérêt essentiel des bulletins signalétiques, résumés analytiques et listes bibliographiques édités par les grands centres de documentation spécialisés des pays avancés. L'Unité centrale pourrait se faire le relai d'une sélection adaptée aux besoins du pays dans un certain nombre de domaines précis (C.N.R.S., Paris ; Institute for Scientific Information, Philadelphia ; VINITI, Moscou, etc.).

3. Mise en place d'un système de contrôle des demandes, achats et abonnements qui puisse faire le point, non seulement en ce qui concerne l'Unité centrale, mais aussi pour tous les éléments du réseau.

4. Création d'une bibliothèque de base avec une bonne sélection d'ouvrages essentiels concernant les problèmes généraux d'organisation et de gestion des entreprises, ainsi qu'un certain nombre intéressant les secteurs dans lesquels le Zaïre possède ou compte établir des activités industrielles et qui ne seraient pas collectés dans le cadre d'une unité spécialisée appartenant au réseau.

5. Mise en place d'un système de traitement de l'information : enregistrement, dépouillement, analyse, mise en mémoire, recherche documentaire. Dans un premier temps, un système par fiches perforées à sélection visuelle pourrait être mis en oeuvre, ce qui permettrait de passer ensuite sans hiatus à la phase d'informatisation.

6. Mise en place d'un système de contrôle des prêts.

7. Installation d'un service de reproduction et de multiplication des fiches et documents.

8. Etablissement du système d'information proprement dit par mise en place du réseau. Définition des relations à établir. Assistance à la formation ou au perfectionnement des documentalistes dans les unités rattachées. Définition des règles, méthodes et pratiques à appliquer en commun.

9. Etablissement de relations d'échanges d'information et de documents avec des organismes hors réseau (zaïrois, étrangers ou internationaux).

10. Diffusion, limitée au départ, d'un bulletin d'information qui sera la représentation des activités du réseau. La formule définitive en sera à rechercher et à mettre au point pendant cette période.

11. Définition et mise en oeuvre d'un service "Question-Réponse", antenne de celui de l'O.N.U.D.I., mais capable de rechercher sur place ou ailleurs l'information nécessaire si elle n'est pas du ressort de l'O.N.U.D.I.

12. Mise en route d'un service d'étude des problèmes sur le terrain, par l'envoi d'un ingénieur spécialiste de la diffusion de l'information, capable de surcroît d'animer des réunions en utilisant un matériel audio-visuel élémentaire portatif.

B. OBJECTIFS A LONG TERME

1. Mise en oeuvre complète du système de documentation automatique en liaison avec le Service Informatique de la Présidence de la République.

2. Diffusion très large d'un bulletin d'information, avec multiplication de ses rubriques, et établissement automatique de toute la partie bibliographique et d'information sur les bases de données.

3. D.S.I. : Diffusion sélective d'information "sur mesure" destinée à des clients "privilégiés", principale partie prenante dans le domaine de l'industrialisation, et réalisée sur les "profils" de ces demandes.

4. Organisation de réunions de sensibilisation aux nécessités et utilités de l'information industrielle, de réunions d'information méthodologique ou technique, avec utilisation du matériel audio-visuel approprié (projection de films, de montages, de diapositives, etc.).

III. PLAN D'EXECUTION

A. CALENDRIER

S'il est facile d'apprécier les durées respectives des actions nécessaires à la réalisation des objectifs à court et à long termes, il paraît beaucoup plus hasardeux d'estimer à partir de quelle période pourrait se situer la seconde.

1. En anticipation sur le projet lui-même :

- a) Attribution des bourses, au moins pour :
 - le chef de service (formation de niveau élevé type C.P.U., mais la bourse devrait, alors, être de dix mois) ;
 - l'adjoint documentaliste (six mois) ;
 - un ou les deux aides-documentalistes (3 mois x 2).
- b) Commande du matériel technique nécessaire au démarrage du projet (les 8 premiers mentionnés en B.3 à : Matériel), en temps voulu, pour qu'il se trouve sur place dès l'arrivée des experts et le retour du personnel zafrois après formation.
- c) Commande ou envoi des documents de base et souscription des abonnements pour la date du début du projet.

2. Pendant les deux premières années :

- a) Choix des éléments du réseau ;
- b) Définition de la politique commune ;
- c) Mise au point des méthodes, choix des techniques, définitions de présentation ;
- d) Formation des correspondants dans le réseau ;
- e) Collecte et répartition des informations dans le réseau ;
- f) Mise en place des différents systèmes de détection, contrôle et traitement des documents dans l'Unité centrale ;

g) Etablissement de relations d'échanges avec les organisations étrangères ou internationales ;

h) Utilisation, sans restrictions, des services de l'O.N.U.D.I. (Question-Réponse, Centre d'information, etc.) ;

i) Collecte systématique des documents zaïrois ou de leurs références ;

j) Diffusion encore limitée de l'information et du bulletin ;

k) Démarches auprès des utilisateurs potentiels pour la "propagation" de l'information. Etude des problèmes "sur le terrain", dans les entreprises.

3. Années suivantes :

a) Mise en oeuvre du service d'informatique documentaire ;

b) Informatisation aussi large que possible du bulletin ;

c) Accroissement de sa diffusion ;

d) Intensification des relations avec le public, entre autres par l'organisation de réunions et autres manifestations de groupe ;

e) Elargissement du réseau ;

f) Diffusion sélective de l'information (D.S.I.).

B. APPORT DU P.N.U.D.

1. Formation

- Attribution d'une bourse de six mois au chef de service zaïrois ;

- Attribution d'une bourse de six mois pour un adjoint documentaliste zaïrois ;

- Attribution d'une bourse de six mois pour un adjoint ingénieur à former aux techniques de diffusion de l'information ;

- Attribution de deux bourses de trois mois pour deux aides-documentalistes zaïrois.

2. Envois d'experts par l'O.N.U.D.I.

- 1 chef de projet pendant les cinq années du projet,
- 2 ingénieurs industriels pendant 30 mois chacun (successivement ou en partie simultanés),
- 2 documentalistes pendant 24 mois (successivement ou, en partie, simultanément),
- 1 assistant documentaliste pendant 12 mois.

3. Matériel

- a) Matériel technique durable
 - un appareil à photocopier,
 - un appareil à reproduire les fiches,
 - un fichier de type Cardex pour l'enregistrement des périodiques,
 - cinq volets pivotants à bandes mobiles + le nombre nécessaire à prévoir dans le développement du service,
 - un fichier de type "Peck-a-boo",
 - une perforatrice,
 - un appareil de lecture,
 - un terminal à écran cathodique susceptible d'être connecté aux computers du Service Informatique,
 - une imprimante,
 - un équipement léger d'offset,
 - un équipement audio-visuel à définir selon les buts envisagés.
- b) Fournitures pour ce matériel

4. Divers

- a) Octroi d'une subvention pour l'établissement du budget d'acquisition des documents de base et des abonnements (renouvelable en partie surtout sur le second point) en provenance des pays non-africains.
- b) Envoi gratuit de la documentation en provenance de l'O.N.U.D.I.
- c) Utilisation permanente du service "Question-Réponse" de l'O.N.U.D.I. et de tous les moyens offerts par son Centre d'échange des renseignements industriels (Annexe).

C. APPORT DU GOUVERNEMENT ZAÏROIS

1. Mise à la disposition de l'Unité centrale de locaux adaptés à ses fonctions d'au moins 150 m² au départ. Ces locaux pourraient être situés dans un des bâtiments administratifs avec lesquels l'Unité serait en relations étroites de dépendance ou de travail (Présidence, Economic Nationale, World Trade Center, etc.), ou ils pourraient être construits spécialement dans une position géographique présentant les mêmes avantages. Ils devront essentiellement être bien aérés, bien éclairés et très secs.

2. Fourniture du matériel de bureau classique

a) un bureau et un siège pour chaque personne employée, en rapport avec ses fonctions,

b) des tables pour les utilisateurs du réseau avec sièges d'appoint,

c) des classeurs,

d) des rayonnages,

e) des armoires,

f) des fichiers ordinaires,

g) trois machines à écrire.

3. Octroi de l'accès, dans des conditions favorables, au matériel du Service Informatique (dans la deuxième phase).

4. Budget d'acquisition pour les documents publiés au Zaïre et en Afrique.

5. Budget de fonctionnement ordinaire.

6. Personnel zaïrois de contrepartie destiné à assurer durablement le fonctionnement du réseau :

- a) un chef de service d'un niveau d'études supérieures,
- b) un adjoint documentaliste qualifié, formé préalablement au démarrage du projet,
- c) un adjoint ingénieur ou ayant un très bon niveau de connaissances techniques, capable d'assurer des liaisons avec les secteurs industriels,
- d) deux aides-documentalistes (formés préalablement au démarrage du projet),
- e) une secrétaire,
- f) une sténo-dactylo,
- g) une dactylo,
- h) deux agents polyvalents capables d'intervenir dans les activités annexes : reproduction, tirage, projection, etc. (type appariteurs-manutentionnaires).

Tous ces éléments du personnel zairois pourraient être trouvés parmi les corps de fonctionnaires actuellement en place dans les administrations zairoises intéressées à la promotion industrielle.

NOTE DE SYNTHÈSE

Bien que, la durée totale de cette mission étant de six semaines, le temps nécessaire aux briefings, de-briefings, voyages et rédaction du rapport ait réduit mon séjour, au Zaïre même, à environ quatre semaines, j'ai pu y avoir de nombreux et fructueux contacts qui m'ont permis d'appréhender assez largement les réalités de ce pays pour que je puisse clairement en évaluer les besoins et les possibilités dans le domaine de l'information industrielle.

Un certain nombre de corollaires sont à prendre en compte pour définir les options souhaitables dans ce cadre national.

Le premier concerne les dimensions de ce pays, un des plus étendus d'Afrique, qui comprend, de ce fait, des zones équatoriales et tropicales dont les ressources sont variées. Sa superficie est telle qu'elle entraîne une diversification extrême sur bien des plans : géographique, géologique, climatique, humain, etc.

Ses richesses naturelles sont exceptionnelles et multiples. Pour ne mentionner que trois d'entre elles : ressources minières, où, en 1973 et au plan mondial, le Zaïre se classait en tête pour le cobalt et le diamant naturel, cinquième pour le cuivre et l'étain; ressources agricoles favorisées, dans certaines régions, à la fois par la nature du sol et le climat, ressources énergétiques, enfin, puisqu'à l'issue

du colloque sur la coopération économique en Afrique Centrale qui s'est tenu à Addis-Ababa en 1971, la République du Zaïre apparaissait comme le pays le plus riche en potentiel hydro-électrique du continent africain.

Ceci entraîne, bien entendu, qu'une action d'industrialisation serait possible dans un grand nombre de secteurs d'activités.

Pour les entreprises elles-mêmes, il faut considérer qu'outre la diversité de leurs types d'activités, elles se caractérisent aussi par un éventail très large dans leurs dimensions.

On voit déjà apparaître, ici, toutes les données qui vont définir des besoins s'établissant dans des domaines et à des niveaux extrêmement variés et nombreux.

On doit tenir compte, également, de l'existence de structures administratives complexes, appelées, de plus, à faire l'objet d'un certain nombre de remaniements découlant des nouvelles mesures gouvernementales et dont on a déjà vu les premiers effets.

De plus il faut souligner l'intervention, dans le domaine concerné, d'un nombre non négligeable d'organisations à caractère public, semi-public ou privé, qui ont été amenées à créer (ou se préparent à le faire) des unités de documentation directement ordonnées aux nécessités de leur fonctionnement.

Toutes ces observations font apparaître clairement que tout dans ce pays a ou aura des dimensions telles qu'on ne saurait prétendre satisfaire à ses besoins en information, particulièrement celle qui a trait à l'industrialisation, avec les seuls moyens que pourrait réunir un service classique, de dimensions limitées et dépendant d'une instance contraignante qui, par ses propres limites, restreindrait celles de l'unité d'information et de documentation.

Il faut donc envisager lucidement les choses : un service d'information industrielle ne constituerait, pour le Zaïre, qu'un support insuffisant, et par conséquent inefficace, aux potentialités promotionnelles de son industrialisation. Il serait vain, également, de prétendre qu'un développement ultérieur, non limité, pourrait permettre de satisfaire à tous les besoins qui se développeront et se manifesteront dans

les décades à venir. Un instrument trop lourd et mal conçu au départ peut battre en inefficacité celui trop léger mais qui conserve une certaine souplesse. De plus, il constitue toujours la solution la plus onéreuse et la moins rentable.

Puisque des unités d'information ou de documentation existent ou seront créées, pour satisfaire aux besoins spécifiques d'une gamme très large d'utilisateurs, la solution serait de coordonner leurs activités. Ceci éviterait le double-emploi, si répandu, et qui engendre tant de frais inutiles, tant en ce qui concerne l'acquisition des documents que les dépenses entraînées par leur traitement et leur conservation. De plus, le problème principal qui paraît se poser, dans ces unités, est celui des méthodes et techniques à adopter, sans que par ailleurs on ait encore pensé à définir les types de produits documentaires à obtenir.

La création, l'organisation et la mise en place d'une unité centrale de coordination et d'assistance permettrait l'établissement d'un mini-réseau d'information industrielle qui, par la qualité et l'harmonisation de ses échanges permettrait, réellement, de satisfaire à une demande qui ne saurait manquer de connaître un grand développement. Ceci devrait être d'autant plus vrai que, l'unité centrale étant libérée de l'obligation de traiter elle-même une information par trop sectorielle ou de détail, pourrait s'attacher à développer une double action de prospection des sources d'information (sur lesquelles elle informerait ses correspondants) et de diffusion des informations recueillies, pour répondre non seulement à toutes demandes possibles mais encore les susciter par des actions d'animation diverses (visites, réunions, projections, entretiens, etc.).

Les plus hautes instances, dans le pays, se sont penchées sur les problèmes de l'information, en général, et y sont très sensibilisées. Il est, certainement, l'un de ceux qui sont les plus intéressés par la création d'un système national d'information du type défini par la Conférence intergouvernementale sur la planification des infrastructures nationales en matière de documentation, de bibliothèques et d'archives (NATIS), système qui est destiné à s'intégrer tout naturellement, le moment venu, dans le système mondial UNISIST. C'est par ce moyen

que tout pays participant aura accès à toute l'information scientifique et technique disponible dans le monde. Le réseau spécialisé en information industrielle devrait être une entreprise-pilote qui ouvrirait la voie au développement d'autres réseaux spécialisés au Zaïre, mais pourrait aussi servir d'exemple à d'autres pays en développement qui connaissent ou connaîtront les mêmes problèmes.

Toutes les personnalités rencontrées au cours de cette mission, et parmi elles particulièrement celles qui occupent les plus hautes fonctions, ont été favorables à la définition d'un tel projet. Il appartiendra au Gouvernement de décider de la situation de l'Unité Centrale de coordination dans l'organigramme de l'Administration zaïroise. Pour ma part, je ne permets d'émettre le vœu qu'elle puisse être rattachée à la plus haute instance ayant pouvoir de décision dans les affaires contribuant au développement du pays. Il s'agit, dans mon esprit, et dans l'état actuel, du Service du Plan auprès de la Présidence de la République, lequel présente, de surcroît, l'avantage de pouvoir assurer des liaisons rapides et directes avec le Service de l'Informatique qui s'y trouve également et interviendrait, pour une large part, dans le traitement et la recherche de l'information.

Voici comment peuvent être définies les grandes lignes de ce projet :

UNITE CENTRALE DE GESTION ET DE COORDINATION

- rattachée au Service du Plan.
- située à Kinshasa, soit dans un bâtiment spécialement conçu pour elle, soit dans un des nouveaux immeubles administratifs dont la construction est prévue (World Trade Center ?).
- disposant de moyens de connexion informatique sur le plan national et pouvant être étendus à des relations internationales.
- équipée de matériel moderne de documentation, de diffusion et de moyens audio-visuels.
- collectant, traitant et conservant tous documents de références ou non ayant un caractère d'intérêt général dans le domaine de l'information industrielle.

- établissant et tenant à jour tous les instruments d'orientation dans le réseau (fichiers, répertoires, index, bibliographies, etc.).
- gérant "intellectuellement" le réseau, en définissant les méthodes, les techniques, les règles de présentation, le langage documentaire, etc.
- assistant les Unités rattachées au réseau dans toutes les opérations de mise en route, de formation et de mises au point.

Personnel nécessaire :

- Experts envoyés par l'O.N.U.D.I. :
 - . 1 chef de projet,
 - . 2 ingénieurs industriels organisateurs,
 - . 2 documentalistes (dont 1 spécialiste en informatique documentaire, à moins que le chef de projet, lui-même, ne soit compétent dans ce domaine),
 - . 1 assistant documentaliste (peut être supprimé si personnel local déjà formé).
- Personnel de contrepartie zairois :
 - . 1 chef de service,
 - . 1 adjoint ingénieur ou de bon niveau technique,
 - . 1 adjoint documentaliste,
 - . 2 aide-documentalistes,
 - . 3 secrétaires ou sténo-dactylos,
 - . 2 appariteurs-manutentionnaires.

La durée du projet d'assistance des Nations-Unies devrait être de cinq ans, au moins quatre en tout cas. Il devrait comporter, outre l'envoi des experts, l'octroi de bourses pour la formation du personnel zairois des trois premiers niveaux, formation qui devrait, pour la majorité, être prévue avant le démarrage du projet. Il prévoirait également la fourniture du matériel technique spécialisé qui sera détaillé dans le rapport. Enfin, et pendant toutes les années de durée d'assistance, un budget devrait être fourni pour les achats de documents en provenance des pays étrangers, particulièrement très industrialisés,

et pour les abonnements aux publications courantes de base qu'elles soient primaires ou secondaires.

Le Gouvernement zairois devrait, pour sa part, assumer la charge des salaires du personnel zairois (pouvant être choisi parmi des fonctionnaires déjà en poste), ceux de la fourniture du mobilier de bureau classique, l'hébergement dans des locaux appropriés et le budget de fonctionnement courant, ainsi que les frais d'entretien et de maintenance. Le coût du traitement informatique pourrait entraîner une convention compensatoire avec l'O.N.U.D.I., celui-ci se chargeant, par exemple, de l'achat des bandes produites et enregistrées à l'étranger et en fournissant pour l'enregistrement des données locales.

UNITES SPECIALISEES RATTACHEES AU RESEAU

- dépendant d'organisations ayant leur propre budget (Statistiques, Economie Nationale, OPEZ, ANEZA, SNEL, SOFIDE, ONRD, Centre International du Commerce, etc.) celles-ci en assumant la charge financière, mais une aide pourrait leur être accordée pour les dépenses entraînées par l'intégration dans le réseau (à prévoir dans le projet O.N.U.D.I.). Le problème est que leur nombre actuellement repérable n'en saurait être limitatif. L'aide financière pourrait être limitée aux éléments de départ.

NOTE EVALUATIVE BUDGETAIRE PROVISOIRE
(Eléments)

CONTRIBUTION DU P.N.U.D.

PERSONNEL :

- chef de projet (1)..... 60 mois
- ingénieurs industriels (2)..... 30 mois x 2
- documentalistes (2)..... 24 mois x 2
- assistant (1)..... 12 mois

(Je n'ai pas d'indications
sur les salaires actuels)

FORMATION :

- 3 bourses de six mois (1d.).
- 2 bourses de trois mois

MATERIEL :

- Matériel technique durable..... 80.000 \$
- Fournitures pour ce matériel..... 20.000 \$

DIVERS :

- Budget d'acquisitions..... 25.000 \$
- Aide aux Unités rattachées..... 10.000 \$

Bien entendu, la réduction de la durée du projet permettrait de diminuer les dépenses pour le PERSONNEL et DIVERS (budget d'acquisitions). FORMATION et MATERIEL restant égaux. Mais, sur deux ans, par exemple... ça ne marchera pas.

La contribution zairoise serait, elle, pour cinq ans, d'au moins (peut être) 30.000 zaires. Mais je dois tout re-calculer en fonction d'éléments que je n'ai pas encore reçus. Pour le bâtiment, s'il fallait envisager la construction d'un bâtiment spécial, le prix de revient de celui-ci, pour 250 m² environ, sans les raccordements, a été estimé par les services officiels zairois à 21.000 zaires. Cependant, compte tenu des projets de constructions actuellement mis en oeuvre ou envisagés pour des bâtiments dans lesquels l'Unité de coordination centrale du réseau d'information industrielle pourrait trouver place, il ne semble pas nécessaire d'assumer une telle dépense supplémentaire.

NATIONS UNIES



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ONUDI

Le 9 avril 1975

Demande présentée par le Gouvernement de la République du Zaïre
au titre des Services industriels spéciaux

DISTRIBUTION INTERNE

DESCRIPTION DE POSTE

TS/ZAI/74/002/11-01/09 Rev. 1 **

Designation du poste	Expert en information industrielle
Durée de la mission	Six semaines
Date d'entrée en fonctions	Dès que possible
Lieu d'affectation	Kinshasa, avec déplacements éventuels dans le pays
Attributions	<p>L'expert sera chargé d'étudier au cours de cette mission préparatoire la faisabilité et les conditions d'établissement d'un système national d'information et de documentation industrielles au Zaïre, et de recommander un programme d'assistance supplémentaire pour l'exécution du projet proprement dit. En particulier, l'expert devra s'acquitter des tâches suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none">1. inventorier les activités des différents organismes et institutions s'occupant de développement industriel au Zaïre, examiner leurs méthodes et leurs sources d'information ;2. identifier les utilisateurs de l'information industrielle dans le pays et leurs besoins ;3. conseiller sur la structure du service d'information et proposer un plan d'action en vue de son établissement;4. assister les autorités locales dans la sélection du personnel qui sera chargé du Service;5. étudier avec les autorités locales le budget initial du Service et les dépenses courantes de base;6. établir une liste de matériel technique (matériel de reprographie, fichiers, etc....) nécessaire au fonctionnement du Service,

• ** La révision de cette description de poste, antérieurement distribuée le 24 Mars 1975 est publiée pour indiquer des changements dans le texte.

ainsi, qu'une liste de documents de base (livres, abonnements).

7. conseiller les autorités locales pour la préparation éventuelle d'une requête d'assistance auprès de l'ONUDI en vue de l'exécution d'un projet si le gouvernement en exprime le désir.

**Formation et
Expérience requises**

Niveau d'études supérieures avec de solides connaissances d'économie industrielle. Une expérience pratique de plusieurs années dans un service de documentation, ou un bureau d'études industrielles, est indispensable.

**Connaissances
linguistiques**

Français

**Renseignements
complémentaires**

Le Service de Promotion industrielle, qui dépend du Commissariat d'Etat à l'Economie Nationale, est de création récente. Il est envisagé de développer son service de documentation pour en faire un service national d'information industrielle. Le Gouvernement du Zaïre a, à cet effet, demandé l'assistance d'un expert pour une mission exploratoire d'une durée d'un mois afin de définir un projet d'assistance à plus long terme.

AUCUNE CANDIDATURE REQUISE POUR LE MOMENT

- Citoyen Mbwaki, Conseiller du Délégué Générale, Société Nationale d'Electricité.
- Citoyen Bondoki, Service d'Information, Société Nationale d'Electricité.
- Citoyen Kiakwama Dia Kiziki, Directeur Général, Office des Petites Entreprises Zaïroises.
- Citoyen Ngimbi, Chef de Division d'Assistance à la Gestion, Office des Petites Entreprises Zaïroises.
- Citoyen Lubuma, Responsable de la Documentation, Office des Petites Entreprises Zaïroises.
- Citoyen Kazadi, Directeur Général, Société Financière de Développement.
- Citoyen Kandolo, Responsable de la Documentation, Société Financière de Développement.
- Citoyen Kwini, Documentation, Société Financière de Développement.
- Citoyen Tshimza, Département Technique, Société Financière de Développement.
- Citoyen Kinzonzi, Directeur Général, Conseil Permanent de la Comptabilité au Zaïre.
- Citoyen Ndingi, Conseiller chargé des relations avec le P.N.U.D., Conseil Permanent de la Comptabilité au Zaïre.
- et enfin, représentant des travailleurs zaïrois, Citoyen Kikongi di Mwinza, Secrétaire Général, Commissaire Politique, Union Nationale des Travailleurs du Zaïre (U.N.T.Z.A.).

Il faut ajouter également les contacts pris dans les entreprises :

- Citoyen Ngoy Makobo, Président Directeur Général de la CINAT.
- Citoyen Ndongala, Directeur Général de BATA.
- Citoyen Namwisi ma Koyi, Délégué Général de la S.G.A.

et un nombre non négligeable de responsables dans des entreprises appartenant à des secteurs divers : alimentation, carburants, mines, textiles, bois, reprographie, industries agricoles, etc.

(Je n'ai pu, faute de temps, et de moyens matériels, me rendre à Lubumbashi, ni à Yangambi où se trouve un centre de recherches important ayant un service de documentation).

• NOTE D'INFORMATION SUR LA MISSION* A KINSHASA DE MILDANE BEAUCHET
EXPERT EN INFORMATION INDUSTRIELLE ENVOYE PAR L'O.I.J.D.I

L'industrialisation des pays en voie de développement, contribution importante à l'amélioration des niveaux de vie, dépend non seulement de l'ampleur et de la nature de leurs ressources, mais aussi de l'utilisation qui en est faite. L'information industrielle en est un élément des plus importants puisqu'il commande l'exploitation des autres.

L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (O.I.J.D.I) a été créée pour aider les pays en voie de développement à accélérer leur industrialisation. Les divers types d'assistance et de services qu'elle offre à cette fin sont nettement orientés vers des mesures pratiques d'utilité immédiate plutôt que vers la diffusion de notions théoriques. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine de l'information requise aux fins de l'industrialisation.

Un système d'information industrielle, tel que celui qui pourrait s'organiser au suivi de cette mission d'évaluation, fournirait à l'industrie et aux organismes intéressés à son développement (Administrations, Banques, Bureaux d'études, Centres de recherches, etc..) des renseignements scientifiques, techniques, économiques, etc.. Parmi ceux-ci on peut mentionner particulièrement ce qui a trait à la gestion des entreprises (techniques d'administration, de gestion, de comptabilité connaissance des marchés intérieurs et extérieurs) ainsi que la possibilité de fournir des données sur les propriétés et le traitement des matières premières, ou bien encore des informations choisies sur les techniques avancées, les possibilités nouvelles ou non d'emploi et d'implantation du matériel et sur les résultats des activités scientifiques de recherche et de développement qui intéressent la promotion industrielle.

Cette mission préparatoire a été organisée en vue d'étudier la faisabilité et les conditions d'établissement d'un tel système d'information et de documentation industrielle au Zaïre et de recommander un programme d'assistance pour l'exécution du projet proprement dit.

* Mission de courte durée.

A N N E X E N ° 2

• LISTE DES PERSONNALITES ET PERSONNES ZAIROISES RENCONTREES

- Citoyen Pembélé zi Vita, Conseiller à la Présidence, Directeur du Plan.
- Citoyen Tshimpumpu Kaninda, Commissaire d'Etat à l'Economie Nationale.
- Citoyen Mambu ma Khenzu Makwala, Commissaire d'Etat au Portefeuille.
- Citoyen Ngongolo Tshiana Ntabi, Directeur Général, Département de l'Economie Nationale.
- Citoyen Mukendi Mbuyi Tshingoma, Directeur Général, Département de l'Agriculture.
- Citoyen Ntika Nkumu, Délégué Général, ONRD.
- Citoyen Mideso Nkingi, Directeur, Direction de l'Economie Générale.
- Citoyen Makiona ma Bazuzi, Directeur, Direction de l'Industrie.
- Citoyen Peki Kana Kwala, Directeur, Directeur des Etudes.
- Citoyen Vuvu, Directeur, Secrétariat de la Politique Scientifique, ONRD.
- Citoyen Lofoli, Directeur Scientifique, CRIAC. (Rencontré en Europe).
- Citoyen Nzezazi Nkanga, Directeur Scientifique, Institut National de la Statistique.
- Citoyen Bokemposila, Directeur Statistiques Economiques, Institut National de la Statistique.
- Citoyen Mbaya Kabuyi Milatu, Directeur, Centre de Documentation Agricole.
- Citoyen Kumuamba, Chef de la Division des Statistiques Industrielles et Agricoles, Institut National de la Statistique.
- Citoyen Kanumangi Malenda, Chef de Bureau, Service de la Protection Industrielle, Département de l'Economie Nationale.
- Citoyen Nzeza Makusi, Délégué Général, Société Nationale d'Electricité.

Dans la démarche envisagée se définissent deux phases d'investigation essentielles:

- 1) Identification globale des utilisateurs potentiels de l'information industrielle dans le pays et définition de leurs besoins
- 2) Appréciation des activités d'information dans les différents organismes et institutions contribuant au développement industriel au Zaïre afin de définir quel pourrait être leur apport dans le système national. Ceci afin d'éviter au maximum le gaspillage du double emploi.

Au vu des résultats obtenus, il deviendra alors possible de définir plus précisément l'avenir envisageable sur un certain nombre de points:

- 1) structuration du service d'information et établissement d'un plan d'action
- 2) choix des caractéristiques à retenir pour la sélection du personnel
- 3) étude avec les autorités nationales du budget initial et des dépenses courantes
- 4) établissement d'une liste de matériel technique nécessaire au fonctionnement du service
- 5) définition d'une typologie des documents de base
- 6) fourniture d'éléments pour la préparation éventuelle d'une requête d'assistance auprès de l'ONUDI en vue de l'exécution d'un projet; ceci si le Gouvernement en exprime le désir.

23 juillet 1975

Vers la création d'un système d'information industrielle au Zaïre



Mme Micholine Beauchet, de nationalité française, expert en information industrielle de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) vient d'arriver au Zaïre pour une mission de cinq semaines. Le but de sa mission est d'étudier les possibilités de création d'un système d'information industrielle au Zaïre et d'en définir les buts, les moyens, les structures et les actions.

CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES

KINSHASA

COUPURE DE PRESSE

"AGENCE ZAIRE-PRESSE" (Kinshasa)	"MWANGA" (Lucumbashi)
"SALONGO" (Kinshasa)	"TAIFA" (Lucumbashi)
"ELIMA" (Kinshasa)	"EPANZA" (Mataai)
"ZAIRE" (Kinshasa)	"MAMBENGA" (Mbendaka)
"ZAIRE-AFRIQUE" (Kinshasa)	"JFA" (Bukavu)
"HORIZONS 80" (Kinshasa)	"DINUKAI" (Mbuji-Mayi)
"UMOJA" (Kisangani)	"KAPIA" (Kananga)
"BOYOMA" (Kisangani)	"KIMPANGI" (Kikwit)

Date: 6 août 1975



*Bureau du Président Fondateur
Président de la République*

A T T E S T A T I O N

Je soussigné, PEMBELE-ZI-VITA, Conseiller au Bureau du Président-Fondateur du MPR, Président de la République, atteste, par la présente, que Madame Micheline BEAUCHET-DESCHAMPS est un expert de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI).

L'intéressée est actuellement en mission officielle dans notre pays en vue d'étudier les possibilités de création d'un Centre National d'information industrielle. A cet effet, elle est appelée à prendre contact avec certains Départements, Organismes, Bureaux d'Etudes ou Instituts de Recherche intéressés par le problème du développement industriel de notre pays.

Il est donc demandé aux Responsables des "Institutions" précitées de ^{leur vouloir} lui apporter leur collaboration et assistance.



Fait à Kinshasa, le 31.V.1975

Quibé
PEMBELE-ZI-VITA,
Conseiller.



*Département de l'Economie Nationale
et de l'Industrie*

A T T E S T A T I O N

=====

Je soussigné NGONGOLO TSHIAMA NTABI, Directeur Général
au Département de l'Economie Nationale et de l'Industrie,
atteste par la présente que Madame BEAUCHET, expert de l'ONU
est chargée d'une mission d'investigation auprès de certaines
entreprises industrielles zaïroises pour l'organisation éven-
tuelle d'un service d'informations industrielles en République
du Zaïre.-

Prière de bien vouloir réserver un bon accueil à Madame
BEAUCHET et de lui fournir les renseignements utiles dont elle
aurait besoin.-

Fait à Kinshasa, le 25 juillet 1964



LE DIRECTEUR GENERAL,

[Signature]
- NGONGOLO TSHIAMA NTABI -

8 août 1975

N°4523/ 1.193 /IND/75

Objet : Motivations de création
d'un Service National
d'Information et de
Documentation Indus-
trielles.

TRANSMIS copie pour information à :

- Monsieur le Conseiller Industriel
Sous-Régional de l'O.N.U.D.I
C/o P.N.U.D./KINSHASA
B.P. n° 7.248

à K I N S H A S A I

* NOTE POUR LE CITOYEN COMMISSAIRE D'ETAT
A L'ECONOMIE NATIONALE

Vu avant le Citoyen Directeur Général

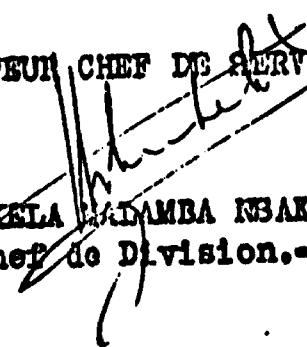
J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente note, la synthèse des motivations profondes qui militent en faveur de la création d'un Service National d'Information et de Documentation Industrielles en République du Zaïre.-

La communication de cette synthèse des motivations intervient au moment idéal et très propice où Madame Micheline BEAUCHEF-DESCHAMPS, Expert de l'O.N.U.D.I. en Information et en Documentation Industrielles, séjourne à Kinshasa, en mission exploratoire de courte durée, pour deux semaines environ. Le but de cette mission est de recueillir tous les éléments utiles à la lumière desquels les Membres du Conseil Exécutif, avec évidemment l'agrément éventuel du Conseil Exécutif, pourraient se décider à Vienne de doter le Zaïre d'un organe indispensable qui, dans la conjoncture actuelle, pourrait jouer un rôle catalyseur très prépondérant dans l'accélération de la prospérité de l'industrie existante et à l'expansion de l'industrialisation zaïroises.-

Outre, les contacts qui ont été établis entre l'Expert de l'O.N.U.D.I. et certains responsables zaïrois des secteurs Public et Privé concernés par l'information industrielle, une copie de cette note synthétique et toutes ses annexes, le barème des traitements des fonctionnaires, les tableaux des calculs des allocations familiales, des retenues pour l'impôt, la cotisation syndicale et du Parti, de celle de la Sécurité Sociale, le coût estimatif de construction d'un immeuble à usage de bureaux d'au moins 120 m², ainsi que du mobilier y afférent, ont été communiqués à Madame BEAUCHEF, pour le besoin de ses investigations.-

Ainsi, j'espère que cette brève note de synthèse et ses annexes pourraient contribuer modestement à la rédaction du rapport de mission à laquelle la Direction de l'Industrie souhaite une issue très heureuse.

POUR LE DIRECTEUR CHEF DE SERVICE, absent,


TSHINKELA MADAMBA NSAKALA
Chef de Division.-

A N N E X E N ° 7

26406 TH PARIS F
262 1943
26406 TH PARIS F

ZCZC QTH798 AUF517
FRXX CO AUWI Q78
WIEN 78/77 17 1933

MICHELLE DEAUHET 54 BOULEVARD RASPAIL
75270/PARIS CEDEX 06

26956 RECEVONS MESSAGE SUIVANT CITATION COUT ESTIMATIF
CONSTRUCTION KINSHASA IMMEUBLE COMPLETE USAGE BUREAU 250 METRES
CARRES CLEFS EN MAIN STOP EAU ET TELEPHONE STOP ETRE VINGT ET
UN MILLE ZAIRES STOP ESPERE QUE VOUS POURRIEZ SUPPUTER SUR
CENT CINQUANTE METRES CARRES
INITIALEMENT PREVU STOP
CONSIDERATION TRES DISTINGUEE FULLSTOP DIRECTEUR GENERAL ECONOMIE
NATIONALE NGONGOLO TSHIANA ETABI FINCITATION PRIERE EN TENIR
COMPTE DANS VOTRE RAPPORT FINAL OU SES ANNEXES
MAHECK UH100

COL 54 75270 QG 26956 250

NNNN
26406 TH PARIS F
26406 TH PARIS F

SOCIETE FINANCIERE
DE DEVELOPPEMENT (SZARL)Kinshasa - République du Zaïre
N° NATIONAL-A.08620.U.

KwK/00/024/E/15.-

Kinshasa, le 27 Août 1975.-

Mme Beauchet

ONUDIConcerne : Les besoins de la SOFIDE en matière d'information

Dans le cadre de ses activités, la SOFIDE a besoin d'une série d'information de divers ordres dont l'essentiel est regroupé dans les points suivants :

1. Statistiques de productions, du commerce extérieur et de consommation.

Les différentes études effectuées par nos services ainsi que la rédaction de notre rapport annuel d'activité nécessitent la disponibilité de données chiffrées détaillées et fiables.

2. Comptabilité nationale

Afin de replacer notre activité dans un contexte général qui la conditionne, nous sommes tenus de suivre l'évolution des agrégats caractéristiques de l'économie Zaïroise à travers les données de la comptabilité nationale.

Pour le calcul des effets induits des projets d'investissement à financer par notre société, l'établissement d'un budget-type pour les différentes catégories de la population Zaïroise nous est indispensable, avec si possible, des éléments de référence à des économies des pays ayant atteint un niveau de développement comparable à celui du Zaïre.

Il en est de même de la tenue des fiches de branche qui nous permet d'avoir une idée sur l'évolution des différents secteurs économiques.

.../...

Il serait intéressant pour la SOFIDE d'avoir aussi des informations sur les secteurs non commercialisés c'est-à-dire pratiquement l'agriculture paysanne qui pèse encore d'un grand poids dans l'économie de notre pays.

3. Fiche technique

Toujours dans le cadre de ses activités, la SOFIDE apprécierait la publication de fiches techniques sur certains produits qui jouent un rôle déterminant dans l'économie du pays ou sur le marché mondial.

De telles fiches, qui seraient périodiquement remises à jour, reprendraient quelques informations sommaires notamment sur

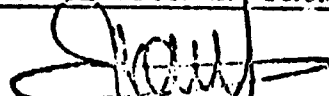
- les caractéristiques propres de chaque produit ;
- ses utilisations ;
- l'évolution de sa production (nationale et mondiale) ;
- l'évolution de son marché (national et mondial) ;
- les perspectives de ce marché ;
- les prix nationaux, les cours des produits primaires etc.

4. Equipements industriels

Du point de vue purement technique les éléments suivants nous sont nécessaires :

- informations technologiques ;
- actualité des progrès techniques ;
- programme de développement industriel des pays à ressources et consommations similaires ;
- projets types, seuils techniques, etc...
- spécifications techniques d'unités industrielles ;
- mercuriales de prix des équipements courants, effet de taille, etc...
- données techniques d'exploitation théoriques et pratique (rendements, pertes matières, valorisation sous-produits, effectifs main-d'oeuvre, spécification, consommation eau, électricité, combustibles, emballages, produits connexes etc....
- normalisation des produits et des équipements.

DEPARTEMENT DES ETUDES ECONOMIQUES
DOCUMENTATION ET PROMOTION.



KANDOLO wa KASHALA,
Chef de Département.

O P E Z
(Office de Promotion des Petites
et Moyennes Entreprises Zaïroises)
B.P. 16799
KINSHASA/GOMBE.

Note à l'attention de Madame BEAUCHET.

• LA DOCUMENTATION A L'OPEZ.

Il existe un service de Documentation à l'OPEZ.

Ce service Comprend une bibliothèque destinée à fournir aux Agents de l'OPEZ, de l'information technique dans les domaines économiques, Commercial, financier, Agricole et technique. Il y est tenu également une gamme variée de périodiques.

Dans les projets de l'OPEZ en matière d'information, figure la création d'un bulletin d'information qui aura essentiellement pour objectifs d'informer le public sur les activités de l'Office et de servir de cadre d'expression pour les petites et Moyennes entreprises.

Jusqu'à présent le service de Documentation de l'OPEZ ne rencontre pas beaucoup de difficultés dans la recherche de la Documentation. En effet, lorsque le sujet de la matière est précis, il est souvent aisé d'obtenir la Documentation recherchée. Il existe également des échanges d'information entre le service de Documentation de l'OPEZ et les service d'autres organismes tel l'ANEZA, le Département de l'Economie Nationale, la Banque du Zaïre, la SICAI, l'ONRD pour ne citer que ceux-là.

Mais il reste cependant que l'existence de nombreuses insuffisances en ce qui concerne l'information sur les nouvelles publication constitue un obstacle à l'épanouissement de notre service de Documentation. C'est à niveau que la création d'un centre de recherche de Documentation serait utile dans la mesure où tout en harmonisant les méthodes de travail en matière de Documentation, il constituera le cadre où tous les organismes pourront s'adresser pour obtenir des références sur toute Documentation recherchée.-

Fait à Kinshasa, le 5 juillet 1975.-

A N N E X E N ° 10

(Le document entier devrait être joint à tous les exemplaires adressés
au Gouvernement Zaïrois)

UNIDO/ISID.117
27 mars 1975

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

• L'INFORMATION INDUSTRIELLE

Comment mieux comprendre et utiliser
l'assistance et les services offerts par l'ONUDI
pour faire de l'information un instrument de l'industrialisation

Herbert Schwoerbel
Directeur adjoint

Division des services et institutions intéressant l'industrie

A N N E X E N ° 11

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

1. OUVRAGES ET DOCUMENTS

- PROGRAMME DES NATIONS-UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO. Programme d'action 1972-1976. Volume I : Profil du Congo, juillet 1971 ; Volume II : Description des activités, juillet 1971 ; Volume III : Révision du budget, octobre 1971.
- REPUBLIQUE DU ZAIRE. Programme proposé pour l'assistance du Programme des Nations-Unies pour le Développement 1972-1976. 12 novembre 1971.
- BIRD. Recent economic developments and prospects of the Republic of Zaire. Volume I : Main report ; Volume II : Annexes and statistical appendix. March 5, 1973.
- BIRD. Appraisal of Société Financière de Développement (SOFIDE), Zaire. November 26, 1973.
- SERVICE DU PLAN. Séminaire sur la Planification et les Projets, Nsélé, du 7 juillet au 29 août 1975. I : Problèmes d'organisation ; II : Problèmes techniques et économiques.
- SERVICE DU PLAN. Les entreprises privées zaïroises : leur rôle dans le développement.
- SERVICE DU PLAN. Orientations pour la définition d'une politique industrielle sectorielle. 22 janvier 1975.
- OFFICE NATIONAL DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT. Notes sur la statistique industrielle au Zaïre. Kinshasa, mars 1975.

- DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE. Note explicative sur le bien-fondé de la : - création d'un service d'information et de documentation industrielles au Zaïre ; - rénovation de la législation et la réglementation industrielles zaïroises existantes, et le cas échéant, la légifération et la réglementation des cas de non-droit. Kinshasa, juillet 1975.
- DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE. Enquête sur les entreprises 1969-1970. Tomes I et II. Kinshasa, février 1973.
- DIRECTION DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT. Immatriculation et répertoire national des entreprises au Zaïre. Janvier 1974.
- CONSEIL PERMANENT DE LA COMPTABILITE AU ZAIRE. Plan comptable général zaïrois.
- COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES. Les conditions d'installation d'entreprises industrielles. Zaïre. Juillet 1974.
- Le code des investissements. La loi du 2 janvier 1974.
- DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE. La promotion industrielle au Zaïre par la sous-traitance.
- MERALDI, B. Usines-pilotes. Rapport à l'UNIDO. Juillet 1975.
- INSTITUT DE GESTION DU PORTEFEUILLE. Le portefeuille de la République au Zaïre. Kinshasa, avril 1975.
- SOFIDE (Brochure).
- SOFIDE. Rapports annuels 1972 et 1973.
- Société Zaïroise de Commercialisation des minerais (Brochure).
- SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE. Inga-Shaba. Ligne de transmission 11000 la plus longue du monde.

- SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE. ETA. Aménagement hydroélectrique sur le Zaïre. Avril 1975.

- SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE. INGA 1.

2. PERIODIQUES

- DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE. Conjoncture économique (Annuel).

- ONRD. Cahiers zaïrois de la recherche et du développement (Trimestriel).

- THE ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. Quarterly economic review.

- Zaïre. L'hebdomadaire de l'Afrique centrale.

- CENTRE D'ETUDES POUR L'ACTION SOCIALE. Zaïre-Afrique (Mensuel).

- Zaire economic survey.

- SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE. Energie et progrès (Trimestriel).

- ASSOCIATION NATIONALE DES ENTREPRISES ZAIROISES. Circulaire d'information.

- CONSEIL PERMANENT DE LA COMPTABILITE AU ZAIRE. Revue zaïroise de la comptabilité (Trimestriel).

3. ARTICLES

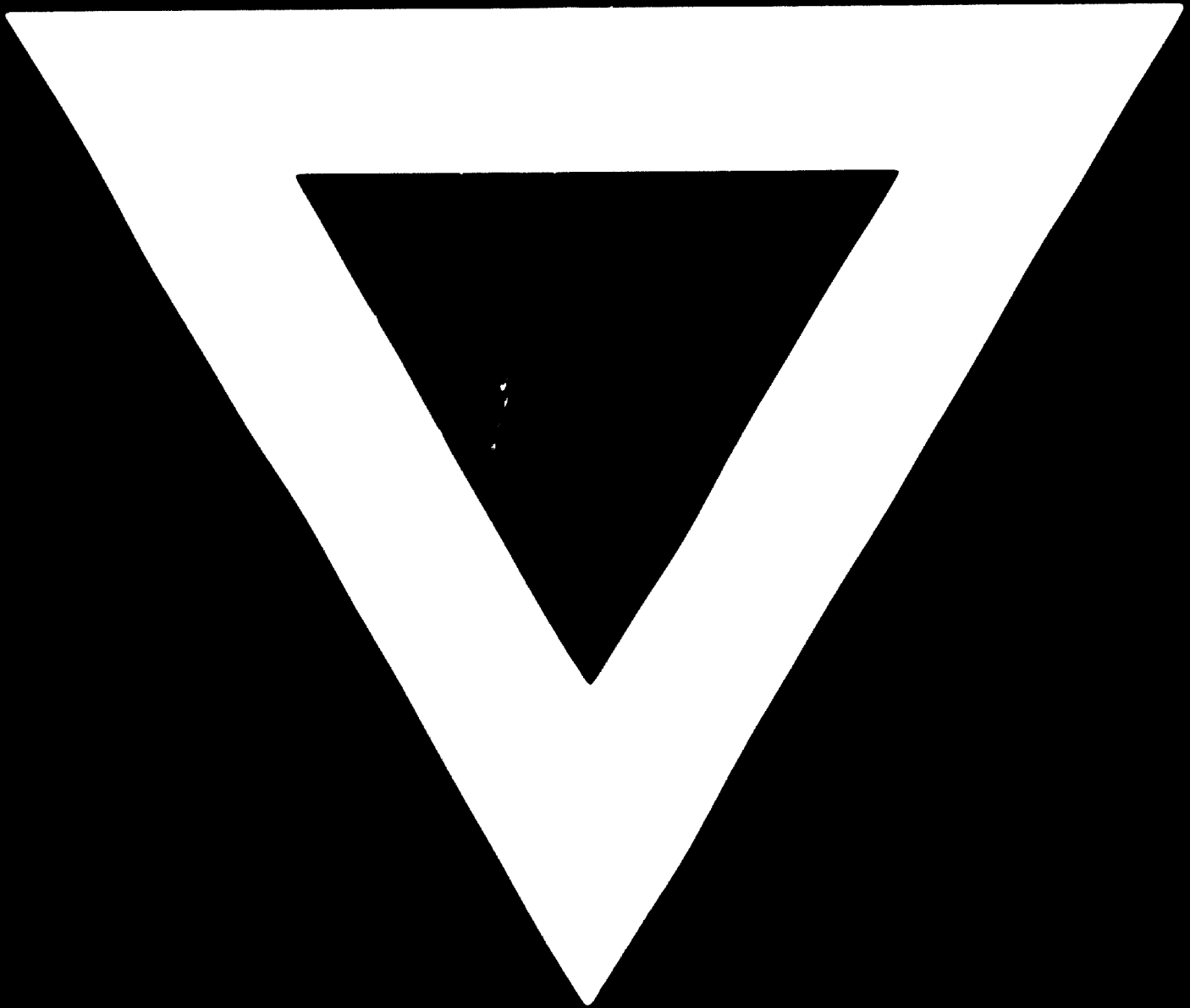
- "Expansion de la production industrielle en République Démocratique du Congo", Industries et Travaux d'Outre-mer, janvier 1970.

- "En République du Zaïre, le secteur industriel connaît un intense développement", Industries et Travaux d'Outre-mer, novembre 1971.

- "Les dernières mises en place des délégués généraux", AZAI, mars 1975.

- BERNIETEL, Paul. "Que se passe-t-il au Zaïre ?", Jeune Afrique, juin-juillet 1975.

G-347



77. 10. 07